



TECHNICIEN INSTRUMENTATION ET CONTROLE

SALAIRE : 37.13\$ / HR

QUART DE SOIR

RAISON D'ÊTRE DU POSTE :

Le technicien en instrumentation et contrôle effectue les tâches de dépannage, de réparation, de vérification, d'installation et d'entretien préventif, au niveau de l'appareillage automatisé et robotisé, de façon à s'assurer qu'il soit fonctionnel et sécuritaire dans un environnement Lean.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS:

- Effectuer la vérification, le dépannage et la réparation de l'appareillage automatisé et robotisé ;
- Effectuer l'entretien préventif de l'appareillage automatisé et robotisé ;
- Interpréter, compléter et mettre à jour la documentation de l'appareillage automatisé et robotisé en respectant les standards de l'usine et les normes ISO ;
- Effectuer de nouvelles installations d'appareillage automatisé et robotisé;
- Consulter les fournisseurs et les autres usines dans les recherches d'amélioration et d'implantation d'appareillage automatisé et robotisé ;
- Participer activement aux activités d'amélioration continue ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

SCOLARITES, EXPERIENCES, COMPETENCES ET CARACTERISTIQUES RECHERCHEES :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'instrumentation et contrôle, ou l'équivalent ;
- Minimum de 3 ans d'expérience en instrumentation et contrôle ;
- Compétences éprouvées en programmation d'automates programmables industriels (API) et robotique, ainsi qu'en résolution de problèmes ;
- Maîtriser la création et l'interprétation de schémas électriques, pneumatiques et hydrauliques, de diagramme Ladder et de diagrammes fonctionnels de séquences « Function Block Diagrams » afin de résoudre les problèmes efficacement ;
- Connaissance des différentes technologies des capteurs et actionneurs ainsi que des réseaux de communication Ethernet/IP ;
- Connaissance des codes et normes en vigueur en matière d'électricité, mécanique et de sécurité ;
- Connaissance fonctionnelle du français en lien avec le poste ;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais en lien avec le poste (niveau intermédiaire).